

Front contre l'islamophobie et pour l'égalité des droits de toutes et tous

Date : 18-02-2021



Non à la loi islamophobe et liberticide / ça suffit!

Face au climat nauséabond et dangereux distillé autant par les médias que par le gouvernement tout cela dans une indigence totale de la pensée

- débat en direct à la télé sur les obsessions identitaires entre le ministre Darmanin et Marine le Pen
- l'enquête commandée au CNRS par la ministre F. Vidal sur l'islamophobie à l'université
- adoption par les députés du projet de loi sur les principes républicains

Il y a nécessité évidente et salutaire de publier, relayer le communiqué du Front contre l'islamophobie et pour l'égalité des droits de toutes et tous créé le 10 Février 2021.

NON A LA LOI ISLAMOPHOBE ET LIBERTICIDE

Par Front contre l'islamophobie et pour l'égalité des droits de toutes et tous

> frontcontrelislamophobie@gmail.com

Nos organisations, qui pour certaines rassemblent en nombre des personnes de confession et de culture musulmanes, font l'amer constat qu'une fois de plus l'islamophobie est mobilisée

au plus haut sommet de l'État avec le projet de loi « contre les séparatismes », loi qui dans les faits est précisément une loi séparatiste et raciste.

ÇA SUFFIT !

Avec un cynisme démesuré, le gouvernement instrumentalise le terrorisme, ses victimes et nos émotions pour faire de chaque musulman.e un ennemi de l'intérieur. De la chasse à de prétendus « signaux faibles » à la focalisation sur le port du foulard, à travers une pluie d'amendements à ce projet de loi, nos vies, nos coutumes, nos pratiques, notre foi sont épiées, traquées, disséquées, essentialisées, stigmatisées et infériorisées. C'est ce statut de sous-citoyenneté qui permet des perquisitions en dehors de tout cadre judiciaire, perquisitions qui au demeurant sont totalement inefficaces contre le terrorisme comme le savent les pouvoirs publics et dont le seul objectif est selon le ministre de l'Intérieur de donner un signal. Sans doute, un signal pour terroriser une partie d'entre nous, mais aussi un signal à l'endroit d'un électorat enclin à voter sur des positions islamophobes. Les musulman.e.s de ce pays ne supportent plus d'être réduit.e.s à une variable d'ajustement électorale. Nous refusons que ce projet de loi qui devrait être discuté jusqu'à la prochaine présidentielle serve de tremplin aux plus audacieux islamophobes, toujours prêts à surenchérir pour la prise du pouvoir. Nous refusons que l'Islam et les musulman.e.s soient jeté.e.s en pâture lors des débats alors même que les crises et urgences sanitaire, sociale, économique et écologique s'accroissent.

ÇA SUFFIT !

Le gouvernement instrumentalise la laïcité en la dévoyant de son esprit et de sa lettre originels de 1905 pour mettre sous tutelle le culte musulman et s'ingérer dans son organisation, une ingérence qui ne concernerait pas les autres cultes, comme l'a souligné M. Darmanin en personne. A ce titre, il s'arroge le droit de désigner pour et à la place des musulman.e.s ceux qui sont dignes de nous représenter, comme durant la période coloniale. Il menace des fédérations musulmanes, des mosquées... les contraignant à se soumettre à une charte de principes contraire aux principes même de la laïcité et à la liberté de contestation, sous peine de dissolution administrative, hors cadre juridique. En lieu et place du droit commun, c'est l'arbitraire administratif et un droit d'exception qui s'exercent.

ÇA SUFFIT !

Le gouvernement instrumentalise les inégalités de genre, qui sont structurelles et traversent pourtant tous les espaces sociaux, y compris ceux du pouvoir, pour ne les voir, les dénoncer, les hypertrophier et bien souvent les inventer dans les seules pratiques liées à l'Islam ; faisant fi au passage de la parole et du vécu des premières concernées, de confession et de culture musulmanes. Tandis qu'il organise en parallèle l'effacement total des femmes musulmanes, jusqu'à remettre en question leur droit de porter le voile dans l'espace public.

ÇA SUFFIT !

Le gouvernement instrumentalise l'État de droit pour défaire nos droits et particulièrement le premier d'entre eux, celui de la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire. Le ministre de l'Intérieur va jusqu'à exiger d'un croyant ou d'une croyante qu'il ou elle mette « les lois de la République au-dessus de la loi de Dieu », ce qui relève d'une absurdité confondante d'autant plus que son rôle est de faire respecter les lois de la République sans

avoir à reconnaître d'autres lois, au nom précisément de la neutralité de l'État. La liberté de culte est menacée comme le souligne la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNCDH) entre autres par une déclaration préalable en préfecture à renouveler tous les 5 ans, relevant d'« une méfiance injustifiée » pour reprendre ses termes.

ÇA SUFFIT !

Ce projet de loi s'attaque aux droits des associations et pas seulement celles qui relèvent du cultuel, alors qu'elles sont soumises au respect des lois républicaines de par leur déclaration en préfecture : il exige d'elles la signature d'un contrat d'engagement républicain, offrant là encore une interprétation de son non-respect suffisamment large pour que n'importe quel préfet puisse selon son bon vouloir les dissoudre, les assécher financièrement, retirer leur agrément, s'opposer à l'embauche de contrats jeunes en leur sein. Pour elles aussi, la liberté d'expression est menacée et le recours à la désobéissance civile non-violente sera interprété comme un « trouble à l'ordre public ». Ce n'est pas pour rien que la Défenseure des droits s'inquiète de ce que ce projet participe d'un « renforcement global de l'ordre social ». Ce n'est pas pour rien que beaucoup d'entre nous, parce que musulmans et musulmanes, sont tétanisé.e.s par cette islamophobie que les premiers de cordée ont initiée. Macron en personne convoquait la théorie du ruissellement, celle qui en pratique devait se traduire par une répartition des richesses des plus riches vers les plus pauvres, notamment dans les zones rurales et les quartiers populaires. A la place, il nous propose un tsunami de propos et de lois racistes et liberticides comme celles sur le séparatisme et sur la sécurité globale.

ÇA SUFFIT !

Nous vous appelons à rejoindre le Front contre l'islamophobie et pour l'égalité des droits de toutes et tous.

Nous manifesterons partout en France, le dimanche 21 mars 2021.

N'ayons pas peur ! Il s'agit de défendre nos droits, nos libertés, notre dignité.

Signataires : FUIQP (Front Uni des Immigrations et des quartiers populaires, comités :Lille, Marseille, Grenoble, Montpellier, Paris Banlieue) ; CRI (Coordination contre le racisme et l'islamophobie, section : Lyon, Saint Étienne, Marseille, Perpignan) ; Association des alliés de la paix, Bordeaux ; Association de la mosquée de Pessac ; COMNA (Collectif des organisations Musulmans de Nouvelle Aquitaine) ; Le Collectif des musulmans de Montpellier ; Collectif stéphanois contre l'islamophobie et pour l'égalité ; Collectifs Ivryen contre la loi séparatisme ; La Fasti ; Comité BDS France Montpellier ; Mouvement des Femmes pour la Justice et l'Equité (MFJE) ; NTA Rajel ; PSM (Participation et spiritualité musulmanes) ; Association française de confession musulmane (FCM) ; Argenteuil Terre de Solidarité ; International Solidarity Movement – ISM-France ; Centre Francilien Philippe Grenier ; L'association ESPOIR FUTSAL 79 ; Association Al Fazari ; La Révolution est en marche ; Emergence Blanc Mesnil ; Al-Wissal association des étudiants Arabes de l'Inalco ; Lallab ; Association Rencontre et Dialogue de Roubaix ; Association Identité plurielle de Tourcoing ; Association Marocaine des Droits Humains Nord/France ; Association "Culture et vous, la culture pour tous" de Libercourt ; ORIW (Organization Racism and Islamophobia) ; Action Antifasciste Paris-Banlieue ; ACTA ;...

Personnalités :Abdourahmane Redouane président de la mosquée de Pessac ; Abdelaziz

Chaambi membre fondateur du CRI ; Zakaria Seddiki (Consultant- Conférencier) ; Noureddine AOUSSAT, imam et enseignant ; Saïd Bouamama, sociologue et militant au FUIQP ; Omar Dourmane ;...